

**SUJET PROPOSÉ POUR UN CONTRAT DOCTORAL  
D'ÉTABLISSEMENT**

**ANNÉE 2022**

**UNIVERSITÉ**

Université Rennes 2

**UNITÉ DE RECHERCHE**

Nom complet (sigles ou acronymes développés) : **Tempora**

[ancien numéro de l'unité de recherche : EA 7468]

Directeur de l'unité de recherche : Madame Marie-Madeleine de Cevins

**SUJET DE THÈSE**

**Intitulé du sujet de thèse (en Français)**

*Justices d'après-guerre en Indochine (1945-1951)*

**Intitulé du sujet de thèse (en Anglais)**

*Post-War Justice in Indochina (1945-1951)*

**Mots clés (en Français)**

Vichy, sortie de guerre, Indochine, Japon, décolonisation, Guerre froide, épuration, crimes de guerre, politique de justice

**Mots clés (en Anglais)**

Vichy, Post-war, Indochina, Japan, decolonization, Cold war, purge, war crimes, justice policy

--

<b>Discipline</b>	<b>Histoire</b>
<b>Spécialité d'inscription en thèse</b> (à choisir exclusivement dans la liste des spécialités de l'ED)	Histoire contemporaine

### **DIRECTEUR DE THÈSE**

<b>NOM</b>	<b>BERGÈRE</b>
<b>PRÉNOM</b>	<b>Marc</b>
<b>Courriel</b>	<b>marc.bergere@univ-rennes2.fr</b>
<b>Date d'obtention de l'HDR</b>	<b>2013 [PU depuis 2019]</b>
<b>Nombre de thèses encadrées au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>4 (une soutenue en 2020 et 3 en cours dont une co-direction)</b>

### **CO-DIRECTEUR DE THÈSE éventuel**

<b>NOM</b>	
<b>PRÉNOM</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'obtention de l'HDR</b>	
<b>Nombre de thèses encadrées au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	

## ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE 1 page maximum

### Argumentaire scientifique présentant les enjeux de la thèse :

**Problématique :** Les politiques de justice à l'œuvre pour juger du passé/passif de la Seconde Guerre mondiale au sein d'un territoire colonial français « extrêmement lointain », l'Indochine. Dès lors, il s'agit d'appréhender la complexité des sociétés indochinoises confrontées à des enjeux multiples entre nationalisme, colonialisme, impérialisme, panasiatisme et communisme.

L'objectif est d'étudier les politiques de justice mises en œuvre en Indochine au sortir de la Seconde Guerre mondiale pour juger, d'une part, les crimes de guerre de l'occupant japonais, et d'autre part, la collaboration de Vichy dans cette région.

Deux tribunaux seront étudiés, délimitant ainsi les bornes chronologiques du sujet :

- *La cour de justice de l'Indochine (1946-1950)*, en charge du contentieux de la collaboration d'Etat (autorités de Vichy) et/ou du collaborationnisme de ressortissants Français avec l'occupant, soit 175 affaires
- *Le Tribunal militaire permanent de Saïgon (1946-1951)*, en charge du contentieux des crimes et criminels de guerre japonais en Indochine – en complémentarité avec le Tribunal Militaire International pour l'Extrême-Orient de Tokyo –, qui offre entre 1946 et 1948 le pendant asiatique du Tribunal de Nuremberg pour l'Allemagne et le nazisme, soit 230 affaires -

### Contextualisation du projet de thèse :

Ce sujet original, novateur et quasi inédit (en particulier pour la cour de justice de l'Indochine, jamais étudiée à ma connaissance) présente deux enjeux majeurs :

- *Appréhender « Vichy hors les murs »* [BERGERE 2015] et la question de l'enracinement du régime de Vichy et de ses avatars dans l'Empire colonial français, dans la continuité des travaux de Eric T. JENNINGS [2004] en particulier. La question se pose ici avec d'autant plus d'acuité que le régime de Vichy perdure de manière un peu surréaliste en Indochine jusqu'en mars 1945, alors que la France métropolitaine est à ce moment libérée (à l'exception des poches) et que Pétain (avec une partie de son gouvernement) se trouve en Allemagne, à Sigmaringen.
- *Interroger la notion de sortie de guerre* et ce que sortir d'une guerre veut dire. Sous cet angle, l'Indochine constitue un observatoire précieux avec un territoire colonial qui sort exsangue de la Seconde Guerre mondiale pour entrer immédiatement (dès 1946) dans un processus de décolonisation (guerre d'indépendance) mais aussi de guerre froide (orientation communiste du mouvement *Viêt-minh*).

À l'interface de la justice pénale internationale (TMIEO/TM de Saïgon) contre les japonais et d'une justice pénale nationale pour juger les faits de collaboration ou de trahison commis par des citoyens français sur le territoire de la colonie (cour de justice de l'Indochine), la thèse

s'inscrit résolument dans une histoire connectée et transnationale des politiques de justice à l'œuvre en Europe au sortir de la Seconde Guerre mondiale [BERGERE *et al* 2019]. L'actualité récente (commémoration 2022 de la fin de la guerre d'Algérie, usages politiques fréquents de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, de Vichy ou du passé colonial dans le cadre de la campagne présidentielle française en cours), et même brûlante (guerre en Ukraine, ponctuée de références constantes au passé de ce pays pendant la Seconde Guerre mondiale), démontre une fois encore combien le regard de l'historien est déterminant pour appréhender ces questions (collaboration du régime de Vichy) ou enjeux (comment juger des crimes de guerre ?) à la fois sensibles et complexes. On s'inscrira dans la réflexion pluridisciplinaire d'un Pierre Hazan, *La paix contre la justice ? Comment reconstruire un Etat avec des criminels de guerre* [A. Versailles, 2010] ou d'un Antoine Garapon, *Des crimes qu'on ne peut ni punir ni pardonner* [O Jacob, 2002], *Peut-on réparer l'histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah* [O. Jacob, 2008].

### **Méthodologie envisagée :**

- 1./ Année 1 : appropriation de la bibliographie et recherches dans les dépôts d'archives
- 2./ Année 2 : fin des dépouillements en archives et élaboration du plan
- 3./ Année 3 : rédaction de la thèse

## **INSCRIPTION DU SUJET DANS LE LABORATOIRE**

**1 page maximum**

### **Insertion du sujet dans les axes du laboratoire ; programmes de recherche éventuels**

Le sujet trouvera toute sa place dans au moins deux axes du laboratoire Tempora :

- 1./ *l'axe 1 : jeux d'échelles*, et en particulier l'approche transnationale des épurations post 1945, à l'interface d'une histoire coloniale et post coloniale (axe 1.4)
- 2./ *l'axe 2 : gouverné et être gouverné*, en particulier l'étude des rapports entre guerres et sociétés (axe 2.4), qui intègre ici occupation, libération, sortie de guerre et décolonisation, dans des guerres enchâssées dans un même espace-temps du sujet (2WW, guerre d'indépendance, guerre froide)

### **Sources et Bibliographie sur le sujet proposé**

Un premier état des sources démontre la totale faisabilité du sujet, avec des sources disponibles au Ministère des Affaires étrangères (MAE) [fonds Vichy, Decoux, crimes et criminels de guerre en Indochine], aux Archives nationales (AN) [fonds Decoux et cour de justice de l'Indochine] et au centre des Archives nationales d'Outre-mer (ANOM) [fonds cour de justice de l'Indochine et documents inhérents au tribunal militaire permanent de Saïgon.]

## Bibliographie indicative :

### ***I\*/ Vichy « hors les murs » et l'épuration française***

BERGÈRE Marc, *Vichy au Canada*, Rennes, PUR, Montréal, PUM, 2015

BERGÈRE Marc, *L'épuration en France*, Paris, Presse universitaire de France, 2018

BERGÈRE Marc, CAMPION Jonas, DROIT Emmanuel, RIGOL Dominik, VINCENT Marie-Bénédicté, *Pour une histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945*, Allemagne, Peter Lang, 2019

JENNINGS Éric, *Vichy sous les tropiques. La Révolution nationale à Madagascar en Guadeloupe et en Indochine*, Paris, Grasset, 2004

JENNINGS Éric, « The impact of the first Overseas Empire on the modern French colonial service at war : the cases of Hubert Deschamps and Rober Garry », *French History*, 2021, p.1-21

ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, *Les Françaises, les Français et l'épuration : 1940 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2018

VERNEY Sébastien, *L'Indochine sous Vichy : entre Révolution Nationale, collaboration et identités nationales, 1940-1945*, Paris, Riveneuve éditions, 2012.

### **II./ Sortie de guerre et politiques de justice en Indochine**

BROCHEUX Pierre, *L'Indochine française, 1940-1945*, Paris, Presses Universitaires de France, 1982

FOLIN Jacques de, « Chapitre 5 - Le retour des Français en Indochine », dans J. de FOLIN, *Indochine (1940-1955) : La fin d'un rêve*, Paris, Perrin, 1993, p. 101-127

LA VARENDE Gabriel de, *Collaboration et Résistance des Français en Indochine*, Arcy-sur-Cure, les Cahiers du Chastenay, 2000

LA VARENDE Gabriel de, *Une grande oubliée : la première résistance française en Indochine*, Arcy-sur-Cure, Les Cahiers du Chastenay, 1998

MARGOLIN Jean-Louis, *L'armée de l'empereur : violences et crimes du Japon en guerre (1937-1945)*, Paris, Armand Colin, 2007

NAMBA Chizuru, *Français et Japonais en Indochine, 1940-1945 : colonisation, propagande et rivalité culturelle*, Paris, Karthala, 2012

NAMBA Chizuru, « La France face aux procès de Saïgon et de Tokyo », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t.100, n°380, 2013, p.313-331

POUJADE René, *Cours martiales Indochine 1940-1945 : les évasions de résistants dans l'Indochine occupée par les Japonais*, Paris, Les éditions la Bruyère, 1997

SCHÖPFEL, Anne-Sophie, "Justice and Decolonization: War Crimes on Trial in Saigon, 1946–1950", In VON LINGEN Kerstin (ed.), *War Crimes Trials in the Wake of Decolonization and Cold War in Asia, 1945-1956*, Palgrave Macmillan, 2016, p. 167-194

TURPIN Frédéric, *Le gaullisme et l'Indochine (1940-1956)*, Villeneuve d'Ascq, P U du Septentrion, 2001.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES POUR LE (LA) CANDIDAT(E).  
PERSPECTIVES D'INSERTION PROFESSIONNELLE 1 page maximum**

**Profil attendu**

Le/la candidat(e) doit être titulaire d'un très bon master recherche en histoire contemporaine, si possible sur un sujet voisin ou compatible (par son objet ou son aire géographique) avec ce projet de thèse.

Le sujet et l'espace considérés supposent une réelle capacité à appréhender une bibliographie en langue anglaise.

**Insertion professionnelle ou poursuite de carrière envisagée**

Le projet de thèse doit pouvoir participer d'une insertion ou d'une reconversion professionnelle. Au regard des pratiques/compétences de notre discipline, différentes voies (sans exclusive) pourront être envisagées.

D'une part, les métiers de l'enseignement et de la recherche, ce qui pose avant ou après la thèse la question des concours pour y accéder.

Par ailleurs, si la première voie apparaît souvent comme la plus « naturelle », il semble important de privilégier d'autres modalités de valorisation de la thèse à travers des fonctions ou missions moins connues parfois mais qui se diversifient : métiers de la médiation de l'histoire ou du patrimoine, histoire publique/*public history*, édition, métiers des archives, musées ou des bibliothèques

Sur ce dernier point et à l'heure où la filière bibliothèque ouvre des voies de recrutement spécifiques pour les docteurs (Concours externe de conservateurs d'Etat et Concours externe de Bibliothécaires d'Etat), il semble important d'accorder une attention particulière à cette piste professionnelle sachant que la formation en Histoire par son rapport spécifique à l'écrit et à la documentation [la source, l'archive, le livre, l'imprimé], apparaît d'emblée comme particulièrement favorable pour accéder au corps des bibliothèques. Pour information, aujourd'hui plus de 40 % des conservateurs de moins de 40 ans en France ont une formation initiale en histoire. Ce choix semble d'autant plus cohérent à Rennes 2 que notre université dispose d'un CFCB (centre de formation aux carrières de bibliothèques) particulièrement performant à l'échelle nationale. Je serai d'autant plus apte à accompagner le/la doctorant(e) vers cette orientation, le cas échéant, que je dispose de certaines compétences dans le domaine. En effet, depuis 2017, je suis investi dans la formation continue des personnels de bibliothèques (CFCB) et en particulier des élèves Conservateurs (DCB) à l'ENSSIB [Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques] de Lyon.